

## 10 Port-Gentil

Etat des caniveaux  
Attention danger !

Des caniveaux réalisés au même niveau que la chaussée.



Caniveaux remplis d'ordures.



Des caniveaux recouverts et surélevés favorisent moins l'incivisme des populations.

Fidèle AFANOU EDEMBE  
Port-Gentil/Gabon

C'EST connu, la première fonction des caniveaux est de recueillir les eaux de ruissellement, afin de protéger la chaussée, dans la mesure où le bitume ne fait pas bon ménage avec l'eau. Des caniveaux bien entretenus évitent la détérioration des chaussées et les fameux nids-de-poules qui finissent souvent par ressembler à des cratères. A Port-Gentil, plus qu'ailleurs, ville sans relief et sujette aux inondations, on devrait donc veiller à ce que ces ouvrages fassent l'objet d'une attention particulière. Hélas, le constat est à la désolation ! Le spectacle est celui de caniveaux souvent ouverts, remplis à rasbord de déchets urbains et, bien évidemment, bouchés et



Combien de temps vont résister ces caniveaux nouvellement réalisés sur la rue menant au nouveau stade de Ntchengué ?

n'exerçant donc plus leur fonction. Les riverains, las d'attendre les services compétents, se livrent parfois, ici et là, à des opérations de curage inefficaces, car réalisées au petit bonheur la chance, sans une maîtrise des paramètres devant concourir à des solutions salvatrices. Si les voiries réalisées dans un passé récent pré-

sentent encore le visage luxuriant de caniveaux contribuant à l'embellissement des quartiers, force est de constater que les anciennes voiries exposent ces canaux à ciel ouvert, non couverts de dalles et réceptacles tous désignés d'objets en tous genres, allant des canettes de bière ou de jus aux bouteilles et autres sa-



Ces caniveaux situés dans une voie mal éclairée ne sont pas sans conséquence pour les nocturnes et autres couche-tard.

chets. Leur réalisation au même niveau que la chaussée n'est pas sans susciter des interrogations. En effet, n'étant pas toujours surélevés, ils se remplissent tout naturellement du sable alentour quand ce n'est pas du sable balayé par les riverains ou certains ouvriers affectés à cette tâche par les services municipaux.

Les caniveaux non couverts, disséminés dans des quartiers populaires, présentent également un autre danger pour les usagers, singulièrement les nombreux enfants qui y évoluent souvent en toute inconscience. Dans les zones mal éclairées, il est à craindre que les passants non avertis y logent une jambe. Le rem-

placement des dalles, usées par le temps ou parfois récupérées par les riverains qui s'en servent pour installer des passerelles de fortune en cas d'inondation, pose problème. Comme toujours, les différentes administrations se renvoient la balle. Et il n'y a nulle part de budgets prévus à cet effet. Il est arrivé que la municipalité, pour soulager les populations, passe commande de dalles et les fasse poser par ses services techniques, y compris le long de voiries qui ne relèvent pas de son ressort.

Il faut donc souhaiter que le projet d'assainissement projeté pour la ville, en plus des fossés et canaux, intègre la problématique des caniveaux qui sont les premiers collecteurs des eaux usées des quartiers.

## Vie des associations/Assemblée générale de l'antenne provinciale de la Fenapeg Des chefs d'établissements mis à l'index

SYM  
Port-Gentil/Gabon

L'UNE des salles de classe de l'école publique Balise 1, située au carrefour Ngadi, qui a prêté dernièrement son cadre à la tenue de l'assemblée générale de l'antenne provinciale de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves et étudiants du Gabon (Fenapeg). L'ordre du jour portait sur la santé des APE (association des parents d'élèves) de la commune, la visite du bureau provincial dans les établissements et les questions diverses.

Occasion pour le président provincial, Francis Ndong, d'exprimer son insatisfaction quant au quorum non atteint, du fait de l'absence de plusieurs membres. Il a, par ailleurs, invité les responsables des APE à se faire violence en s'abstenant notamment de verser dans des malversations au



Le président provincial de la Fenapeg, Francis Ndong.

sein de leurs structures respectives. M. Ndong leur a rappelé que l'argent que les parents versent n'est pas leur propriété, et qu'ils doivent l'utiliser pour la matérialisation de projets retenus au sein des établissements, pour le bonheur des apprenants. « C'est pour subvenir aux besoins de

l'établissement que nous versons cet argent chaque début d'année scolaire. Donc, il n'y a pas de raison qu'il prenne une autre direction », leur a-t-il dit. Mais, comme une brèche qui leur a été ouverte, certains présidents des APE en ont profité pour dénoncer la guerre que leur livrent les chefs



Une vue des présidents des APE présents à l'assemblée générale.

d'établissement, qui accaparent la manne financière que versent les parents, les utilisant à leurs fins. Plus grave, ces derniers vont jusqu'à ignorer l'existence du bureau de l'APE. D'ailleurs, a-t-on appris, il y aurait même des établissements qui ne disposeraient pas d'APE. Cette situation serait en-

tretenu par les responsables, qui y feraient alors office de président d'APE, empochant eux-mêmes directement les cotisations des parents d'élèves. Des révélations certainement pas nouvelles pour le président provincial de la Fenapeg, qui a cependant promis d'entreprendre une tournée dans tous les

établissements, afin de sensibiliser les uns et les autres à leur responsabilité devant les parents lors des assemblées générales en fin d'année. Mais, au préalable, il devra rencontrer le directeur d'Académie provinciale (DAP) et les chefs de secteurs catholique et protestant.